



## COMITÉ DE PARENTS

Le jeudi 7 février 2019 à 19 h

Procès-Verbal

Séance ordinaire du comité de parents, tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau située au 378 A, rue Papineau à Papineauville, le jeudi 7 février à 19 h, à laquelle sont présents :

Daniel Cooke (président) (Providence J-M Robert)  
Andréann Thibert (St-Laurent)  
Karine Séguin (du Sacré-Cœur – substitut)  
Catherine Lamarche (St-Pie-X)  
Christina Sabourin (Adrien-Guillaume)  
Claudine Dufour (LJP)  
Stéphanie Bélanger (St-Michel – Montebello)  
Karima Djellouli (Providence J-M Robert, Substitut)  
M. Paul Morin, invité représentant de l'AQETA

### 1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Ouverture de l'assemblée. Il est 19 h 07.

### 2. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES DÉLÉGUÉ (ES)

M. Cooke souhaite la bienvenue à tous et particulièrement à Mme Karima Djellouli qui assiste pour la première fois à une rencontre du comité de parents. Il remercie les parents présents d'avoir bravé la tempête. M. Cooke rappelle par ailleurs aux parents l'importance de bien connaître son rôle dans un conseil d'établissement, surtout à la présidence : C'est la présidence qui établit l'ordre du jour des réunions des conseils d'établissement en **collaboration** avec la direction d'école. La présidence dirige les rencontres. La direction agit à titre de soutien et est essentielle pour la transmission d'informations afin que le conseil puisse adopter et approuver, de façon éclairée, toute résolution présentée. Toute situation qui peut sembler conflictuelle doit être

rapportée au président du comité de parents qui est le lien officiel entre la direction générale de la commission scolaire et les parents.

M. Cooke mentionne au comité de parents qu'il est récipiendaire de la médaille de l'ordre du mérite scolaire, prix décerné par la Fédération des commissions scolaires. Sa candidature a été proposée par le conseil des commissaires.

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **Résolution CP (2018-2019) -10**

**Il est proposé par** Madame Christina Sabourin

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts et modifications suivantes :

Ajout Varia : 12.1 : utilisation des écrans dans les écoles (tablettes, ordinateurs, cellulaire, téléviseurs)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2018 ET SUIVIS**

#### **Résolution CP (2018-2019) -11**

**Il est proposé par** Madame Claudine Dufour

**QUE** le procès-verbal du 13 décembre 2018 soit adopté tel que présenté

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **Suivis :**

- Le conseil des commissaires a modifié la politique afin de s'approprier les pleins pouvoirs quant aux pratiques de confinement barricadés dans les écoles de la CSCV. Des pratiques auront dorénavant lieu à toutes les années dans chaque école de la CS. Les services éducatifs superviseront le tout et les pratiques se feront en présence des élèves.
- La CS rénovera les vestiaires des hommes de la piscine de l'école secondaire LJP en 2019-2020.
- Un suivi de la situation concernant le transport parascolaire de l'école secondaire LJP est fait par Mme Dufour.

## 5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public autre que la liste de présence

## 6. ÉLECTION D'UN COMMISSAIRE PARENT AU SIÈGE 4, REPRÉSENTANT LE COMITÉ DE PARENTS

M. Cooke explique que Mme Andréann Thibert a démissionné de son poste de commissaire parent et que le comité de parents doit lui voter un successeur.

M. Cooke explique la procédure à suivre et demande à M. Paul Morin d'assurer la présidence de l'élection.

M. Morin accepte.

Mme Andréann Thibert propose la candidature de M. Daniel Cooke,

Personne d'autre ne se présente ou ne propose d'autres candidats.

M. Cooke accepte de présenter sa candidature.

**M. Morin déclare M. Daniel Cooke commissaire parent du siège 4, représentant le comité de parents**

## 7. PRÉSENTATION DE M. PAUL MORIN (AQETA)

M. Paul Morin, directeur Général de L'AQETA (association québécoise pour les enfants ayant un trouble d'apprentissage) nous présente ce qu'est l'AQETA.

Suite à la présentation, M. Cooke offre à M. Morin que le comité de parents soit le lien avec les parents et conseils d'établissements de la CSCV. M. Morin accepte et inscrira le comité de parents dans sa liste de destinataire pour la liste de courriels.

M. Morin quitte après la présentation

## 8. CONSULTATION SUR LA NOMINATION D'UN COMMISSAIRE

### Résolution CP (2018-2019) -12

M. Cooke demande la tenue d'un Huis-clos.  
Mme Djellouli quitte la salle

#### **Il proposé par Daniel Cooke**

**que** le comité de parents approuve les recommandations du conseil des commissaires, suite aux discussions à Huis-clos, quant à la nomination présentée pour combler le poste de commissaire de la circonscription de Masson-Angers Est (9), laissée vacant par le départ M. Marc-Olivier Bisson.

#### **APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

M. Cooke demande la levée du Huis-clos,  
Mme Djellouli réintègre la salle

## 9. TRAVAIL DE RÉFLEXION SUR L'INTIMIDATION

M. Cooke fait part au comité de parents que la FCPQ désire obtenir des informations concernant la situation de l'intimidation dans les écoles et commissions scolaires du Québec. Les parents remplissent ensemble le document fourni.

## 10. THÈME DE LA CONFÉRENCE DU 14 MARS 2019

M. Cooke nous informe que, suite à la consultation par courriel, aucun thème ne s'est démarqué quand au sujet qui fera l'objet d'une conférence le 14 mars prochain, à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin.

Après discussion, il est décidé que 3 thèmes pourraient être regroupés dans la même conférence.  
M. Cooke fera le suivi auprès de Sarah Plourde, conférencière de COMMEUNIQUE.

## **11. REPRÉSENTANTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS**

12.1 Comité consultatif de transport : Madame Bélanger mentionne qu'elle n'a toujours pas reçu de communications concernant le comité consultatif. M. Cooke lui suggère de communiquer la situation auprès de M. Daniel Bellemare, DG de la CSCV.

12.2 Déléguées à la FCPQ : représentante absente

12.3 CCSEHDAA : le Colloque aura lieu le 1<sup>er</sup> juin prochain à Boucherville

12.4 Commissaires parents : tous absents

## **12. VARIA**

12.1 Mme Djellouli désire sensibiliser les parents et le comité de parents concernant l'utilisation abusive des écrans dans les écoles lors des heures du dîner, en périodes d'informatique ou au service de garde. De plus en plus d'études tendent à démontrer les effets néfastes de l'exposition des écrans sur les enfants en bas âge. M. Cooke s'engage à faire le lien avec la CS.

## **14. LEVÉE DE LA RENCONTRE**

### **Résolution CP (2018-2019) - 13**

**Il est proposé par** monsieur Daniel Cooke de mettre un terme à la rencontre.

Il est 21 h 41

Daniel Cooke, président  
(et exceptionnellement secrétaire pour la rencontre)